

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Bourgmestre de Lierneux, Monsieur André Samray,

L'autorisation	N°ECP039
Est délivrée à	Monsieur Emmanuel Remy
Domicilié	Route de Banneux, 85 à 4990 Lierneux
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« Petite Perle en Ardenne », situé latitude 50,255876 – longitude 5,770501 à 4990 Lierneux
Superficie	1.6 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	80 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 31/12/2023.

Le 24/08/2022

Amélie Collard

Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps